

BMOL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 septembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 25 septembre 2024 en cours d'enregistrement, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI, Société Civile Immobilière

Dénomination : BMOL

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : LAGNES (84800) 439, chemin des Ballardes

Durée : 99 ans.

Capital social : MILLE EUROS.



Écrit par Echo du Mardi le 27 septembre 2024

Les apports sont constitués uniquement d'apports en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Mme Marie Isabelle BAGNOL demeurant à LAGNES (84800) 365 Ch des Ballardes et Mme Odile BAGNOL demeurant à LAGNES (84800) 439 Ch des Ballardes.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis

Le gérant

3955763